



Place de l'Horloge  
34130 VALERGUES  
tél : 04 67 86 74 80  
fax : 04 67 86 36 99

mairie@valergues.com

Valergues, le 24 janvier 2017

Monsieur le Maire de Valergues

à

AGGLOMERATION DU PAYS DE L'OR

Monsieur le Président

Stéphan ROSSIGNOL

CS 70040

34131 MAUGUIO CEDEX

*Nos réf. : JLB/VM*

*Vos réf. :*

Monsieur le Président,

Hier, 23 janvier 2017 s'est tenu en préfecture une réunion présidée par Monsieur le Préfet à laquelle participaient tous les services de l'Etat, concernés par le projet de déviation St Brès/Baillargues, ainsi que les représentants du conseil départemental, la Région Occitanie, M. Saurel Maire de Montpellier et Président de la Métropole, Messieurs les maires de St Brès, Saint Génès des Mourgues et Baillargues.

Valergues était représenté par MM. Bocquet et Ligora, Adjoint, et moi-même. M. Bel, Directeur Adjoint était également présent.

Je vous joins le schéma présenté avec plusieurs options : d'ores et déjà, j'ai fait savoir que l'option S1 était pour nous inacceptable pour diverses raisons :

- ✓ coupure de la route départementale RD 105 menant à St Génès des Mourgues ;
- ✓ passage dans une zone récemment reboisée, poumon vert de la commune confiée en gestion à l'ONF (replantation dans ce secteur en novembre 2016 de 2 500 arbres, etc...);
- ✓ fracture supplémentaire de notre territoire déjà fortement impacté par la déviation de la RN 113 et de la Ligne Grande vitesse ;
- ✓ présence de populations habitant ce secteur depuis de longues années.

D'autres arguments pourraient être avancés.

Cette option n'a pas fait l'unanimité auprès des participants. M. Saurel, Mme Polge (Région), M. le représentant du Conseil Départemental m'ont fait savoir qu'ils comprenaient mes arguments. De surcroît, cette option (certes la moins chère) ne paraît pas à moyen/long terme régler les problèmes de flux automobiles qui pourraient se reporter sur Castries.

Il semble que les options S2, S3 et S4 recueillent un avis plus favorable malgré un coût plus élevé (participation prévue des ASF). Monsieur le Maire de Saint-Brès, avec lequel nous étions tombés d'accord, soutenait l'option passage en limite de nos deux communes.

Voilà, Monsieur le président, un bref compte-rendu qui pourra être complété par Monsieur Bel, si vous le souhaitez.

Je compte sur le soutien de notre Agglomération pour refuser catégoriquement l'option S1 qui, comme je l'ai dit en réunion, va inscrire Valergues au canon de la messe comme nouveau martyr entre St Sébastien, percé de flèches, et St Laurent sur le grill.

J'adresse copie de ce courrier à Christian Jeanjean, notre collègue de Palavas chargé des transports et routes ainsi qu'à Brice Bonnefoux et Marie-Thérèse Bruguière, conseillers Départementaux.

Une nouvelle réunion aura lieu en mars, plus décisionnelle. Je compte que vous puissiez y participer ou vous faire représenter.

En vous remerciant, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sincères salutations.

Le Maire, Jean-Louis BOUSCARAIN



Copie : Mme Bruguières – M. Bonnefoux – M. Jeanjean

PJ : 1 dossier « Réunion de présentation du 23/01/2017 » + 1 Etude de concessibilité – synthèses des scénarios présentés